

l'appréciation d'une décision de justice

Par **laeti1503**, le **28/02/2022** à **11:59**

Bonjour

Je suis entrain de faire une étude de jurisprudence, et la dernière question me pose problème. Je ne comprend pas ce que recherche l'examineur dans

" l'appréciation que l'on peut porter sur cette décision au regard de la situation des victimes?"

dois-je donner mon avis personnelle?

Merci pour votre aide